

Lavez vos embarcations pour éviter la propagation du myriophylle à épis

La découverte de cette plante aquatique exotique très envahissante dans le lac Témiscouata en 2016 a engendré une série d'actions et la mise en place d'outils de sensibilisation autour du lac. En effet, une fois implantée dans un plan d'eau il est presque impossible de la déloger. Il est donc préférable de mettre en place tous les moyens possibles pour éviter sa propagation dans les autres plans d'eau de la région. Même si plusieurs lacs du Québec sont aux prises avec cet envahisseur, il semblerait que le lac Témiscouata soit le seul lac de la MRC touché.

La propagation du myriophylle à épis dans les plans d'eau peut avoir des répercussions sur la biodiversité locale mais aussi sur les activités récréatives. La meilleure façon de prévenir la dispersion de cette plante aquatique consiste à inspecter et laver nos embarcations à l'entrée et à la sortie de l'eau. Un simple fragment de tige de myriophylle à épis peut devenir un plant entier puis une nouvelle colonie. Cette particularité fait de cette plante un adversaire redoutable. Il suffit donc que quelques centimètres de tige reste accrochés sur une embarcation, sa remorque ou tout autres accessoires pour potentiellement coloniser un autre lac. Le meilleur réflexe à adopter pour éviter que votre embarcation (bateau de plaisance, kayak, canot, ponton, chaloupe, motomarine, palmes etc.) ne se transforme en moyen de transport pour des espèces aquatiques exotiques envahissantes est de laver vos embarcations et accessoires:

1. Inspectez attentivement l'embarcation, le moteur, la remorque, l'arrière du véhicule et tous équipements afin de retirer les fragments de plantes, les débris, la boue et les mettre dans une poubelle.
2. Videz l'embarcation de toute eau (cale, vivier, moteur, glacière), à au moins 30 mètres d'un lac, cours d'eau, fossé ou égout.
3. Nettoyez l'embarcation, le moteur, la remorque, l'arrière du véhicule et tous équipements avec une laveuse à pression.
4. Séchez tout le matériel pendant au moins 5 jours à un taux d'humidité de moins de 65%.

Ces étapes doivent être faites AVANT et APRÈS avoir navigué sur le lac Témiscouata et répété à chaque fois. Pour le moment, 3 stations de lavage sont accessibles autour du lac Témiscouata :

- Marina de Cabano
- Écosite de la tête du lac
- St-Juste-sur-le-Lac

Voici quelques actions complémentaires pour aider à la lutter contre la propagation :

- Éviter de circuler dans les herbiers aquatiques : plusieurs bouées ont été placées sur le lac Témiscouata pour indiquer les principales colonies de myriophylle à épi. NE PAS CIRCULER PROCHE DE CES BOUÉES;
- N'arrachez pas les plantes aquatiques, cela risque d'aggraver la situation;
- Apprenez à reconnaître le myriophylle à épi et faites-nous part de vos observations. Pour cela vous pouvez vous procurer un des guides nautiques réalisés par l'OBV du fleuve St-Jean ou encore consulter les panneaux d'information qui ont été installés aux débarcadères publics autour du lac Témiscouata.

Le Témiscouata compte de nombreux plans d'eau tous plus magnifiques les uns que les autres mais la situation est actuellement fragile et chaque geste compte si nous voulons préserver ces trésors inestimables.